

BUAIS ET SON HISTOIRE



LES ACCIDENTS DE LA ROUTE (1)

.....

Recommencez svp. Le 31 juillet 1914. Lundi dernier vers 6 heures du soir, le sieur Crespin, voyageur de commerce, se rendait en voiture de Buais à Notre Dame-du-Touchet. En descendant la cote, à quelques centaines de mètres de Buais, Mr Crespin aperçut au milieu de la route un individu portant un paquet sur le dos et ayant toute l'apparence d'un trimardeur. Il cria gare, l'individu ne se dérangea pas et fut atteint par un des brancards de la voiture, qui le jeta brutalement sur route. Mr Crespin descendit de la voiture et s'empressa auprès de sa victime involontaire. Le trimardeur n'avait que de légères contusions. Voilà cent sous, mon brave, pour vous reconforter, « mais une autre fois dérangez-vous quand on crie gare ». Cent sous, fit naïvement l'autre en ouvrant des yeux stupéfaits « Ah ! Monsieur recommencez svp pour le même prix ».

Vache contre auto. Le 31 juillet 1923. Le vendredi vers 10h30 du matin, Mr Henri Desmitd, 52 ans domicilié à Paris, se trouvait avec son automobile marchand à une allure ordinaire, près du bourg de de St-

Symphorien-les-Monts. Lorsque tout à coup une vache échappée d'un troupeau qui revenait de la foire de Ste Anne de Buais, vint se jeter sur la voiture dont elle brisa les deux phares et faussa l'aile avant droite. Le propriétaire de l'animal ayant refusé de donner son nom, Mr Desmidt se rendit à une auberge voisine où se trouvaient cinq ou six marchands pour leur demander des renseignements, mais ceux-ci le menacèrent et du s'enfuir au plus vite. La gendarmerie a été informée et une enquête est ouverte.

Bizarre accident d'auto. Le 8 février 1925. Mr Servel, ex-officier de cavalerie de Rambouillet descendait en auto la cote de la Brocherie, en Mortain et se dirigeait vers St-Hilaire-du-Harcouet, quand sur le pont, la roue gauche arrière de la voiture se détachant s'en fut donner sur l'avant d'une camionnette conduite par Mr Petitpierre de Ste-Anne-de-Buais, et se coinça entre le châssis et une roue avant paralysant la direction. La camionnette alla se jeter dans le parapet, en terre surplombant un pré de plusieurs mètres plus bas. Quant à la voiture de tourisme, elle fit une embardée et tomba quelques mètres plus loin dans le fossé. Les dégâts matériels sont assez importants, mais heureusement il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Vache contre auto. Le 4 mai 1926. Mr Renaud Fernand, épicier en gros à St Hilaire du Harcouet, revenait avec son camion automobile du Teilleul, lorsque, environ 150 mètres après avoir dépassé le bourg de Ste Anne-de-Buais, il aperçut sur le côté de la route, deux vaches paissant sans gardien, dont l'une se mit à traverser la route en courant et vint se placer au-devant du camion qui la renversa et lui brisa une patte. Cette vache appartenait à Mme Mousseron, cultivatrice au bourg. Elle a du être abattue. L'automobiliste n'est nullement responsable de cet accident.

Cheval contre auto. Le 4 septembre 1933 vers 10h15 une collision s'est produite près du village de la Drouardiere entre une auto conduite, par Mr Geffroy, cultivateur à Villagué, et une voiture hippomobile appartenant à Mr Duval de la Drouardiere et conduite par Mr David. La voiture venant de le Teilleul, s'apprêtait à croiser normalement la voiture qui venait en sens inverse, quand subitement le cheval fit brusquement un écart que son conducteur ne put réprimer. L'auto ne pouvant éviter le choc, heurta le cheval et lui cassa une jambe. Arrêtée net par cet

obstacle inattendu, elle se trouva elle-même fort endommagée. Le conducteur de la voiture fut légèrement blessé à la jambe. Quant au conducteur de l'auto plus chanceux s'en tira indemne. On du abattre le cheval.

Un piéton est renversé par un motocycliste. Le 28 mars 1935, vers 19h 45, Mr Guiard Henri, 31 ans, journalier, demeurant au village de Cerisel, en Buais, descendait à motocyclette la cote de la Normandiere, lorsqu'en arrivant au lieu de Jardin, en cette même commune, il aperçut un piéton sur sa gauche par rapport à son sens de marche. Subitement ce piéton se porta sur la droite au moment où le motocycliste arrivait à sa hauteur ; celui-ci freina et obliqua sur sa droite, mais ne put éviter le choc qui fut violent. Mr Guiard fut blessé à la tête et au cou, mais pas grièvement. Le piéton Mr Poirier Louis 26 ans, cultivateur à la Monchevalerie, en St Symphorien-des-Monts, fut blessé à la tête côté droit et du subir une incapacité de travail de 15 jours. D'après le motocycliste, cet accident serait imputable au mouvement de gauche à droite effectué par le piéton ; par-contre un témoignage déclare au moment de l'accident Mr Poirier se tenait bien à sa droite. Le tribunal condamne Guiard à 25 francs d'amende.

Un accrochage : le 23 mars 1937, Mr Derquier Jean, 29 nans chauffeur à la fromagerie de Morette, effectuait le 28 courant sa tournée de ramassage du lait, quand arrivé près du village de la Bilottière, entre Savigny et Buais, il s'apprêta à doubler un tombereau dans lequel, Mrs Gouasdon Léon et Poulain Pierre, cultivateur au Hamel, chargeait de terre ; au moment précis où l'auto du laitier allait passer, Mr Poulain rangea son véhicule de telle sorte qu'il provoqua l'inévitable accrochage. Il se trouva pris sous son attelage. Bientôt sorti de sa fâcheuse position, il fit constater sa blessure au médecin qui lui prescrit un mois de repos.



Extrait du journal Ouest-Eclair.

Mise en page par Jean-Pierre Hamon le 10 juillet 2019. Archives du moulin de Buais.

Illustration : Web